



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Les Communes forestières partent à la rencontre des élus des Alpes de Haute-Provence !

*Les maires sont des acteurs majeurs pour la filière forêt/bois dans les territoires. Ils peuvent être accompagnés par les Communes forestières dans leurs projets et leurs questionnements. En mars 2022, l'association organise 3 petits déjeuners d'échanges avec les élus du département afin d'aborder les sujets de gestion forestière, protection des forêts, valorisation locale des bois...*

**Les élus ont un rôle à jouer au sein de la filière forêt-bois !** De par ses missions, le maire, et par extension l' élu communal, est un acteur essentiel de la transition écologique et de la préservation de la biodiversité, jouant ainsi tout son rôle dans la lutte contre le changement climatique. Les Communes forestières accompagnent les maires dans leurs actions de préservation et de valorisation du patrimoine forestier et agissent pour une gestion durable de la forêt, sa prise en compte dans les politiques publiques et le développement des territoires.

Afin d'échanger sur les problématiques des communes liées à la forêt et au bois, les Communes forestières invitent les élus du département à des petits déjeuners conviviaux au cours du mois de mars. Dans un premier temps un retour d'expérience de la commune accueillante ouvre les discussions, puis la parole est donnée aux participants pour réagir et intervenir sur leurs projets et questions. Une manière conviviale de recueillir les attentes et besoins des élus des collectivités, qui peuvent bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise des Communes forestières sur les sujets de valorisation des bois locaux, aménagement du territoire, gestion des forêts, etc.

Deux rencontres ont déjà eu lieu à Seyne les Alpes et Saint Martin les Eaux réunissant une quarantaine d'élus. La prochaine et dernière rencontre est organisée :

**Le mardi 15 mars à Saint-André-les-Alpes, Salle des fêtes, 2 place de Verdun**

*Journalistes vous êtes conviés à participer à cette rencontre*

*Le réseau des Communes forestières est au service des élus et des acteurs forestiers. Il œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.*

*Voir le site internet <https://www.communesforestieres-paca.org/>*

**Contact presse :** Laura CHANTOIN / Mobile 07 57 08 16 22 / [laura.chantoin@communesforestieres.org](mailto:laura.chantoin@communesforestieres.org)